



18 DEC. 2017

Monsieur Jacques Chagnon, M.A.N.
Président
Assemblée nationale
Gouvernement du Québec
Hôtel du Parlement, bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

CHB.PRES.27DEC171428 C.G.
cc coll. prés.

Monsieur,

Je donne suite à votre lettre du 28 mars 2017 à laquelle vous avez joint une copie de la motion adoptée le 22 mars dernier par les membres de l'Assemblée nationale du Québec concernant le projet de restauration des Grands Lacs. Je regrette d'avoir tardé à vous répondre.

La protection des eaux douces au Canada, notamment les Grands Lacs, est une grande priorité du gouvernement du Canada.

Ce dernier assure la protection de cet écosystème transfrontalier essentiel en menant des initiatives conjointes avec le gouvernement des États-Unis afin de mettre en application les dispositions de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs ainsi que celles de l'Accord Canada-Ontario sur la qualité de l'eau et la santé de l'écosystème du bassin des Grands Lacs, en collaboration avec le gouvernement de l'Ontario.

Ce n'est qu'en joignant nos efforts que tous les ordres de gouvernement (fédéral, provincial ou étatique et municipal tant au Canada qu'aux États-Unis) – en collaboration avec les peuples autochtones, l'industrie, les organisations non gouvernementales et d'autres instances – que nous continuerons de progresser vers la protection et la restauration des Grands Lacs.

Le gouvernement du Canada continue de prendre des mesures pour remettre en état des secteurs gravement dégradés des Grands Lacs et désignés comme étant des secteurs préoccupants. Le Canada soutient la restauration de ces secteurs grâce à un financement continu de 8 millions de dollars par année. De plus, le gouvernement fédéral a entrepris de nettoyer le récif Randle, le plus vaste site de sédiments hautement contaminés du côté canadien des Grands Lacs, en contribuant au tiers du coût total qui s'élève à 138,9 millions de dollars. Ces travaux de restauration permettront de rétablir la qualité de l'eau dans le port de Hamilton et de retirer ce site de la liste des secteurs préoccupants des Grands Lacs.

.../2

De nouveaux investissements importants en matière de protection des ressources d'eau douce au Canada (y compris les Grands Lacs) ont été annoncés dans le budget 2017. Ils contribueront à réduire les rejets de substances toxiques; à mener des initiatives continues en collaboration avec d'autres instances gouvernementales en vue d'améliorer la qualité de l'eau, de préserver la biodiversité et d'encourager l'utilisation durable des ressources; à s'attaquer aux menaces importantes que représentent les espèces aquatiques envahissantes et à améliorer la collaboration avec les peuples autochtones.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur les efforts déployés par le Canada pour appuyer la protection et la restauration des Grands Lacs au www.ec.gc.ca/grandslacs-greatlakes. Pour en savoir plus sur les mesures de protection des Grands Lacs prises conjointement par le Canada et les États-Unis, veuillez consulter le site <https://binational.net>.

Le gouvernement du Canada souhaite entretenir une collaboration solide et constante dans le but de conserver cette ressource naturelle de grande valeur que sont les Grands Lacs afin que les générations actuelles et futures puissent en profiter.

Je vous remercie de l'intérêt manifesté par l'Assemblée nationale du Québec à la protection des Grands Lacs et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C McKenna', with a long horizontal stroke extending to the right.

L'honorable Catherine McKenna, C.P., députée